



Journée Longue Vie
Atelier 3 – Participation citoyenne
Démarche participative « Pour et avec les habitants »
17.03.2022 à 14h15
Salle du CM – Mairie de Lancy

Présents : Claire DE BUREN MASSY- SASL Plan les Ouates ; Laura RINGUET-MyPhysio Swiss ; Michel MONNIER – EPiC Point Jeune ; Yves PERROT – CAD HG ; Yvan Baumann-Service aînés Meyrin ; Chloé CROCI FOMBELLA – Pro Senectute ; Nihed TILOUCHe – BUPP Fase ; Marie Rose CHARVOZ – APAF ; Robert PATTARONI – APEGE ; Sabine UDRY DUMOULIN – Résidence du Mandement EMS ; Tomas CARRETERO – TSHM Lancy Fase

Intervenants : Nicolas HASLER – chef de service de l'environnement de Lancy ; Vincent KUNZI – chef des affaires sociales et du logement de Lancy SASL ; Alicia RIONDEL CARRARD – adjointe au SASL ; Virigine ESTIER – travailleuse sociale communautaire au SASL ; Lauriane MARTIN – déléguée aux aîné.es. au SASL ; Nicole RASCA – adjointe administrative au SASL

Après le mot de bienvenue, Nicolas HASLER et Vincent KUNZI présentent les démarches participatives en Ville de Lancy. Ils rappellent les objectifs de l'atelier qui consiste à proposer des recommandations politiques lors de l'échange qui suivra la présentation.

Présentation

Un changement significatif a eu lieu sur la commune sur la manière de travailler. Les différents services communaux se sont non seulement ouverts sur l'extérieur mais également de manière transversale entre les services. Des outils sont déjà en place avec différentes compétences, comme les Contrats de quartier.

L'intégration des habitants dans les réflexions permet d'identifier au mieux les différents besoins concernant plusieurs thématiques différentes et qui concernent donc plusieurs services communaux (sécurité, mobilité, sociale, aménagement, sport etc....). D'où l'importance de travailler de manière transversale.

Des outils de financement ont permis de répondre plus ou moins rapidement à certains besoins. La Ville de Lancy a pu obtenir des fonds de l'appel à projet du PCSMU (Projet de cohésion sociale en milieu urbain) et à déposer d'autres demandes auprès de la Fondation Leenards également. Certaines installations sont « testées » de manière temporaire et s'adapte ou se complète au fil du temps. Les espaces doivent également être animés et rester vivant après leur réalisation. L'implication de tous les habitants et acteurs d'un quartier est très important.

Le modèle concret du projet en cours au square Clair-Matin est présenté. Une telle démarche a été mise en place depuis quelques mois dans un autre quartier de la commune avec comme conséquence, une diminution drastique des incivilités constatées par la police. Il existe de nombreuses manières d'entrer en contact avec les usagers et partenaires. Des jobs repères ont pu être proposés à des groupes de jeunes qui permet de les impliquer dans les différentes démarches de bien-vivre ensemble.

Débat :

Proposition de répondre à deux questions pour débiter les débats et discussions et répondre à l'objectif de l'atelier de poser des recommandations.



1. Quelles sont les conditions cadre pour développer une démarche participative dans une commune ou dans un quartier
2. Quelles sont les limites d'une démarche participatives

Il faut que l'administration soit partie prenante pour aller dans le même sens. Comme le mettre en place ?

Il ne faut pas que le projet soit politisé. Tous les services doivent travailler de manière commune, transversale au même niveau avec une vision commune.

Tous les acteurs concernés à l'intérieur de la commune doivent effectivement travailler de manière transversale, ensemble. Cela évite de se renvoyer « la balle » et ne pas pouvoir obtenir de réponse satisfaisante. La cohésion de groupe paraît être une condition indispensable.

En VdG, expérience d'avoir une multitude de besoins différents selon les usagers et acteurs d'un quartier. Certains avaient abandonnés car pas de besoins communs et donc pas entendu et frustré.

Il faut donner une information sur ce qui est prévu, vulgariser le message et prendre en compte tous les usagers, même les minorités.

Il doit y avoir un respect des demandes, la franchise est un point important.

Ne pas faire de consultation sur des thématiques trop globales qui ne concernent pas spécifiquement les usagers.

Importance de l'honnêteté, de la transparence. Poser tout de suite les contraintes et les réalités.

Importance de rappeler la légitimité de tous les partenaires, remettre au centre le citoyen, leur rendre leur rôle et leur responsabilité. Se faire rencontrer les différents groupes des usagers afin que chacun se rende compte des besoins et attentes des autres.

On construit pour les habitants et non pour la commune.

Créativité et apport des différents groupes interculturels, il y a une méconnaissance. Quel apport de reconnaissance et des besoins différenciés. La thématique de l'intégration est également très importante. La Ville de Lancy possède un chargé de mission d'intégration. L'information est importante et permet de créer des liens sur le terrain. Plus on est connectés et être en lien avec les habitants, il s'agit d'un travail continu. L'administration doit informer. Ce n'est pas aux habitants d'aller à la recherche des informations.

Quels sont les limites de la démarche participative ?

Il faut également penser au milieu professionnel qui ne sont pas nécessairement au sein de la commune.

Les délais limités peuvent également poser des contraintes. Il faut voir sur du long terme.

A Lancy, avantage d'être proche des politiques et également des habitants. La souplesse permet de réagir aux réalités du terrain.

La force de l'administration est importante si elle travaille de manière transversale, permet d'avoir une vision à plus ou moins long terme afin de maintenir les projets. Permet d'éviter d'être trop soumis aux politiques.

L'administration ne doit pas se substituer à d'autres organismes déjà en place sur le terrain. Il est important de respecter tous les acteurs.



Recommandations :

- Travail de manière transversale
- Garantir la légitimité des habitants auprès des politiques
- Libérer du temps
- Travail sur le long terme
- Information
- Se laisser la liberté de tester et de faire évoluer
- Identifier les outils les plus adaptés selon les publics de manière large et selon le processus
- Transparence sur les limites des attentes et des besoins
- Travailler sur l'environnement le plus proche du public
- Utiliser les ressources du quartier
- Rappeler la légitimité de tous les usagers
- Communication